

## Avis Financier

# LCL ACTIONS MONDE HORS EUROPE

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **LCL ACTIONS MONDE HORS EUROPE (FR0000018756)**, géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés des modifications suivantes qui prendront effet à compter du 20 mars 2025 :

- Votre fonds qui poursuit jusqu'au 19 mars 2025 inclus l'objectif de surperformer l'indice *MSCI World hors Europe*, indice représentatif des principales capitalisations boursières mondiaux en dehors de l'Europe, va désormais chercher à obtenir une performance supérieure à l'indice *MSCI World ex EMU Selection*, qui est un indice composé de capitalisations boursières internationales en dehors de la zone Euro et pondéré en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Par ailleurs, le gérant mettra en place un swap de performance par lequel il échange la performance d'un panier d'actions éligible au PEA contre celle de l'indice *MSCI World ex EMU Selection* pour une portion très significative de l'actif net du fonds.
- Dès lors, le FCP sera classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").
- Enfin, votre fonds va changer de nom et prendra la dénomination suivante : **LCL ACTIONS MONDE HORS ZONE EURO**.

Ces changements ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers. Les autres caractéristiques du fonds demeureront inchangées.

La documentation réglementaire de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 20 mars 2025.

Ces modifications n'impliquent aucune démarche de votre part.

Nous vous invitons à consulter le Document d'informations clés (DIC) de votre FCP LCL ACTIONS MONDE HORS EUROPE qui est disponible sur le site internet [www.opc.lcl.fr](http://www.opc.lcl.fr).